

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Stéphanie Quintal nommée mairesse suppléante de Brossard

Brossard, le 26 mai 2022 – Lors de l'assemblée extraordinaire tenue plus tôt aujourd'hui, le conseil municipal de Brossard a désigné Mme Stéphanie Quintal, conseillère municipale du district 3 (secteur A), pour agir à titre de mairesse suppléante. Cette nomination entre en vigueur demain, 27 mai, et ce, pour une durée indéterminée.

La mairesse suppléante possède et exerce les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est dans l'impossibilité de remplir les devoirs liés à sa charge. À ce titre, Mme Quintal pourrait être appelée à soumettre à ses collègues toutes informations et suggestions relatives au bien-être et au progrès de la communauté brossardoise pour adoption par le conseil des règlements, résolutions, obligations ou contrats octroyés par la Ville. De plus, elle pourrait s'assurer que les dispositions contenues aux règlements soient fidèlement et impartialement mises à exécution.

Enfin, mentionnons que la mairesse suppléante pourrait également être appelée à maintenir l'ordre et le décorum en présidant une séance du conseil de Ville ou à adresser la parole à divers intervenants en lien avec la Ville.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, une municipalité est tenue d'avoir en tout temps une mairesse suppléante ou un maire suppléant.

Bas de vignette : Lors de l'assemblée extraordinaire du 26 mai, le conseil municipal de Brossard a désigné Mme Stéphanie Quintal, conseillère municipale du district 3 (secteur A), pour agir à titre de mairesse suppléante, et ce, pour une durée indéterminée.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**